INFO-PARENTS SEPTEMBRE 2026

ÉCOLE SECONDAIRE LOUIS-RIEL

MOT DE LA DIRECTION

Chers parents,
L'année scolaire 2026-2027 est enfin lancée et une bonne routine s'installe dans la vie de nos élèves, ma première. Encore attentive, devoirs, évaluations, ponctualité, gestion du cellulaire, etc. Nos attentes sont élevées envers eux, car nous savons qu'ils peuvent y arriver.

Votre collaboration est essentielle afin de les guider vers la réussite. Ils doivent reprendre de bonnes habitudes au niveau du sommeil, de l'alimentation et de la gestion des réseaux sociaux. De plus, il est important de lire les messages que nous vous envoyons par courriel ainsi que les communications des enseignants publiées sur Mozaik Portail. Ce dernier est également un outil qui favorise un environnement pédagogique enrichissant ainsi qu'un climat scolaire sécurisant et bienveillant. Nous comptons sur votre collaboration constante dans le suivi de la vie scolaire de votre enfant. N'hésitez pas à communiquer avec les enseignants par courriel pour toutes questions.

Pour nous joindre, écrivez un courriel à 5346@csdm.qc.ca en indiquant bien le nom et le foyer de votre enfant. Cela nous permettra d'effectuer un suivi efficace.

La direction

BONNES HABITUDES POUR UNE ANNÉE HARMONIEUSE

RENCONTRE AVEC LA DIRECTION OU UN INTERVENANT

Vous vous souhaitez rencontrer la direction adjointe de votre enfant ou son intervenant, n'hésitez pas à prendre rendez-vous avant de vous présenter à l'école. Vous serez ainsi assuré de sa disponibilité.

RÉCEPTION DE L'ÉCOLE

La réceptionniste assume également le secrétariat des élèves de la 5e secondaire et des classes d'accueil. Entre 7h50 et 15h30, elle est très sollicitée par les élèves et les parents. Si vous avez besoin de la direction ou d'un intervenant, évitez de vous présenter à la réception durant cette période, il est possible que vous deviez patienter avant qu'on vous réponde.

STATIONNEMENT DE L'ÉCOLE

Le stationnement de l'école est strictement réservé aux employés de l'établissement et ne doit pas servir de débarcadère pour les élèves. Nous n'avons aucune place réservée. Les élèves doivent être déposés en bordure de la rue De Gaspé Ouest ou sur le boulevard Rosemère. Ce dernier est réservé aux rencontres parents-enseignants en soirée, les parents qui souhaitent y stationner doivent se stationner dans les rues avoisinantes.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS

Le jeudi 17 septembre 2026 à 18h, vous êtes conviés à l'assemblée générale annuelle des parents à l'auditorium de l'école. Cette assemblée obligatoire selon la Loi sur l'instruction publique se tiendra 90 minutes avant la rencontre de parents avec le personnel enseignant.

Vous pourrez voter pour les parents qui vous représenteront au cours de la prochaine année. Vous connaîtrez également les membres du conseil d'établissement (CE), de l'organisme de participation des parents (OPP) et du comité de parents du CSSDM.

Pour les parents qui ne souhaiteraient, ce sera l'occasion de vous présenter à l'un des quatre postes de membre ou un des 8 postes de substitut au CE.

OPP

L'organisme de participation des parents (OPP) a pour but de favoriser la communication entre parents et de collaborer avec la direction pour la réussite de nos enfants.

Vous inscription (ou ce http://forms.gle/1XDtTQiwDaLmQMUr9) vous permet de recevoir par courriel:
- Les invitations aux rencontres (prochaine rencontre et le résumé de chacune des rencontres lorsque vous n'y rencontrez pas votre soirée)
- Les communications partenaires sur certains dossiers concernant les parents.

Ajouter parentsdesecoles.louisriel@gmail.com à votre liste de contacts pour éviter que nos courriels se retrouvent dans vos pourriels.
Suivez-nous sur **facebook.com/ParentsDeLouisRielEnAction**

17 SEPTEMBRE 2026

La rencontre de parents se tiendra tout de suite après l'assemblée générale de parents.
Vous recevrez de plus amples informations dans les prochains jours.

CODE DE VIE

Si vous n'avez pas encore lu et signé le code de vie, nous vous prions de le faire rapidement. Une bonne connaissance du code de vie de l'école par tous les élèves et leurs parents nous permet de maintenir un bon climat scolaire. Nous vous informons que les retenues pour les manquements au code de vie commenceront le **lundi 14 septembre 2026.**

MAGASIN SOLIDAIRE

Le magasin solidaire est ouvert aux élèves les jours 1-4-7 à l'heure du dîner et après l'école pour l'achat d'uniformes usagés. Votre enfant peut payer en argent comptant et recevoir une carte après l'école. Nous vous encourageons à faire dons d'uniformes qui ne font plus à votre enfant.

DÉCLARATION DE CLIENTÈLE

Le mercredi 30 septembre 2026 est une journée importante dans toutes les écoles du Québec. Nous procéderons à la déclaration de clientèle des élèves qui fréquentent notre école. La présence de votre enfant lors de cette journée importante est essentielle.

ÉTAT DE COMPTE

L'état de compte de votre enfant est disponible sur Mozaik Portail. De plus, les consignes pour le paiement par internet sont aussi sur cet état de compte. Nous vous demandons de privilégier le paiement par internet. Le paiement par interac ou crédit est aussi disponible à l'école.

CODE VESTIMENTAIRE POUR L'ANNÉE 2026-2027

LE NON RESPECT DU CODE VESTIMENTAIRE ENTRAÎNERA :

- Un retour à la maison par la direction de niveau
- Une rencontre avec les parents et la direction
- Tout autre mesure disciplinaire déterminée par la direction

UNIFORME SCOLAIRE CONFORME

- Vous devez arriver et quitter l'école en uniforme scolaire.
- Pas de casquettes, ni de capuchon
- Pas de jeans, de leggings ou de shorts à circuler dans l'école avec les souliers ou bottes qui arrivent à l'extérieur
- Vous ne pouvez pas modifier l'uniforme, y compris le midi. Il doit se porter tel que prescrit. Par exemple, les pantalons doivent être portés à la taille et ne doivent pas être roulés.

Le polo de l'uniforme est obligatoire sous les vestes et cardigans!

BAS DE L'UNIFORME

Le pantalon, la jupe et le bermuda doivent se porter à la taille et être de couleur unie noire, bleu marine ou grise. Aucune déchirure, décoloration, décoration, et aucun couleur ou logo pour celui de l'école ne doivent être visibles.
Les vêtements de types «leggings», «joggings» et «jogging» sont INTERDITS.

PRÉCISIONS : BAS DE L'UNIFORME

Voici les types de pantalons acceptés et ceux qui ne le sont pas:

ÉDUCATION PHYSIQUE

L'élève doit se présenter en tenue officielle.
- Chandail avec le logo de l'école
- Short de sport (longueur sport ^)
- Chaussures multisports
- Cadenas personnel pour les vestiaires

^ Dit être UNI et de couleur gris, bleu ou noir.

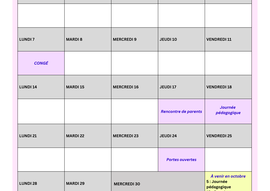

RAPPEL IMPORTANT!

JUPE :

La LONGUEUR MINIMALE de la jupe doit se situer aux GENOUX, tel qu'indiqué ici.

Il est INTERDIT DE COUPER les shorts intégrés à la jupe.

ACCEPTÉE

POUR VOUS AIDER :
Pour faciliter le respect de la longueur minimale de la jupe, nous vous invitons à vous procurer un ruban à mesurer. Ce dernier est disponible de diverses tailles au vestiaire de l'école à 3 dollars la jupe peut être portée.

PANTALON :

Le pantalon doit obligatoirement ÊTRE PORTÉ À LA TAILLE.

Il est INTERDIT DE MODIFIER la coupe des pantalons. La largeur de jambe originale doit être gardée.

TAILLE

SEPTEMBRE 2026

LUNDI	MARDI 1er	MERCREDI 2	JEUDI 3	VENDREDI 4
LUNDI 7	**MARDI 8**	**MERCREDI 9**	**JEUDI 10**	**VENDREDI 11**
congé				
LUNDI 14	**MARDI 15**	**MERCREDI 16**	**JEUDI 17**	**VENDREDI 18**
			Rencontre de parents	*Journée pédagogique*
LUNDI 21	**MARDI 22**	**MERCREDI 23**	**JEUDI 24**	**VENDREDI 25**
			Portes ouvertes	
LUNDI 28	**MARDI 29**	**MERCREDI 30**		
		Déclaration de clientèle Présence à l'école des élèves très importante!		

À venir en octobre
5 - Journée pédagogique
12 - Congé
15 - Première communication
23 - Journée pédagogique

PROJET ÉDUCATIF

À titre de rappel, vous trouverez en cliquant sur le lien ci-dessous le projet éducatif de l'école Louis-Riel.
Projet éducatif 2023-2028

SANCTIONS ET GESTES RÉPARATEURS

Chaque situation est unique et les sanctions sont déterminées selon une approche graduée.

-Au profit de l'élève de la nature du geste de sa gravité de sa fréquence de la récurrence des manquements

PLAN DE LUTTE CONTRE L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE

Nous vous invitons à consulter le document synthèse à l'intention des parents

PLAN DE LUTTE

LES SANCTIONS APPLIQUÉES SERONT LIÉES AU PRÉSENTE GUIDE LA GRAVITÉ DES GESTES COMMIS ET À LA RÉCURRENCE DES MANQUEMENTS	
MESURE DE SOUTIEN	**SANCTIONS (EXCEPTIONNELLES OU EN RÉPONSE DU SOUTIEN)**
Rencontre de remédiation et des habiletés sociales Plusieurs petites formations de courtes ou plus longues durées Activités de réparation Contrat de vie et de progrès Rencontres accompagnées Parents informés par courriel ou téléphone Travaux de réflexion Projet de la fiche visant à trouver d'une solution Retour sur le comportement attendu et recherche de solutions avec l'élève Communication régulière entre l'école et la famille Rencontre de TES Rencontre multidisciplinaire avec la direction Rencontre à l'école lors de l'accompagnement de l'enfant Contrat personnalisé de comportement positif Rappel	Avertissement verbal ou écrit Retenue Réparation, remboursement ou remplacement d'un bien endommagé Suspension interne Retenue écrite Classification écrite de la situation (dossier disciplinaire) Retrait de privilège Reprise du temps perdu Suspension de la participation aux activités ou sorties Perte d'autonomie, déplacement limité Suspension de la participation à un cours Les mêmes aspects mettre personnel Retrait de tout objet ou instrument dangereux Retenue, suspension, expulsion

PLAN D'INTERVENTION

Pour avoir accès et signer le plan d'intervention de votre enfant, vous êtes invitées à cliquer sur le lien ci-dessous.

Plan d'intervention scolaire - Centre de services scolaire de Montréal

MAGASIN SOLIDAIRE

Vos enfants ont grandi, vous avez des pièces / vêtements qui ne leur font plus ou qui ne servent plus.

Nous vous invitons à donner vos articles en rapportant à l'école les vêtements qui sont en bon état, ils servent vendus au magasin solidaire.

L'argent récolté servira aux activités étudiantes.

NOUS JOINDRE

LOUIS.JACTOON.QUEBEC.CA